

Comité des archives

- Bref historique
- Consultation du milieu

Vers un programme de soutien aux

archives religieuses



Historique – But et objectifs

But du comité

Encourager les représentants des communautés et traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir, notamment en soutenant les initiatives de ces représentants en matière de traitement, de mise en valeur et de conservation des documents.

Objectifs poursuivis par le comité

- Connaître la situation des archives religieuses au Québec.
- Soutenir toutes initiatives émanant du milieu des archivistes religieux qui concourent à remplir la mission que s'est fixée le comité.
- Favoriser les échanges entre les différents intervenants du patrimoine (archivistes, historiens de l'art, architectes, etc.).
- Devenir un lieu d'expertise en gestion des archives aux yeux des institutions et communautés religieuses.
- Offrir un soutien au traitement, à la conservation et à la diffusion des archives religieuses.

2004

Automne : formation d'un comité provisoire et rencontre avec le Conseil du patrimoine religieux pour discuter d'un document d'orientation.

- Février : dépôt du document d'orientation au Conseil du patrimoine religieux, comprenant :
 - Une représentation des différentes traditions religieuses ;
 - Une représentation du milieu archivistique religieux (communautés, diocèses, etc.);
 - Une structure et la description du fonctionnement du comité;
 - L'identification d'activités à réaliser.

2005

- Automne : annonce de la Commission de la culture sur l'avenir du patrimoine religieux au Québec :
 - 120 mémoires et 69 réponses au questionnaire ;
 - 28 mémoires contiennent des considérations sur les archives.

- □ Juin : dépôt du rapport de la Commission à l'Assemblée nationale.
- Juin : la Fondation entérine la constitution du comité des archives.

- □ Janvier : première réunion du comité formé de douze membres :
 - recrutement de membres, fonctionnement et identification d'un projet de développement.
- Mai : présentation du comité à l'assemblée générale du RAR.
- Novembre : dépôt d'un rapport faisant un survol international et donnant un aperçu de la situation québécoise et des perspectives au sujet des archives religieuses.

- □ Février : mémoire relativement à la consultation publique sur la révision de la Loi sur les biens culturels (MCCCfQ).
- Mars: réunion sur la présentation finale du document de consultation du milieu archivistique.
- Avril : compilation des données de la consultation du milieu.
- Mai : présentation des résultats au congrès de l'AAQ.
- □ Septembre : mandat de développer les bases d'un programme de soutien à la mise en valeur des archives.
- Octobre : dépôt des lignes directrices et d'un formulaire type.

Historique – Les membres

Exécutif

- Marc Lacasse, président (Univers culturel de St-Sulpice)
- Hélène Élément, vice-présidente (Sœurs de Ste-Anne)
- Daniel Ducharme, secrétaire (BAnQ)

Membres

- Frère André Forget, Montréal (RAR)
- □ Robert Garon, Québec (MCCCfQ)
- Ollivier Hubert, Montréal (Université de Montréal)
- Normand Laplante, Outaouais (BAC)
- Denise Maltais, Mauricie (évêché de Trois-Rivières)
- Huguette Pinard-Lachance, Estrie (évêché de Sherbrooke)
- Janice Rosen, Montréal (Congrès juif canadien)



- Faire connaître la mission du comité des archives du Conseil du patrimoine religieux du Québec.
- Valider ses orientations auprès du milieu.
- □ Identifier les besoins du milieu en matière de :
 - ressources humaines ;
 - ressources financières ;
 - ressources matérielles ;
 - ressources technologiques.
- □ Élaborer le plan d'action du comité des archives.
- Doter le comité d'un programme qui tienne compte des besoins exprimés par le milieu des archives religieuses.

Envoi

- Questionnaires envoyés : 130 inst. (192 individus)
- Questionnaires reçus : 64
- □ Taux de réponse : 49 % (ou 33 % si l'on compte les individus)

Traditions catholiques

- Envoi aux chancelières et chanceliers du Québec
- Envoi aux communautés religieuses, avec l'appui du Regroupement des archivistes religieux (RAR)

Autres traditions

 Envoi d'un message bilingue, grâce à l'appui du Congrès juif canadien

- Diocèses et archidiocèses
 - 19 questionnaires envoyés
 - 14 reçus, pour un taux de réponse de 73 %
- Instituts et congrégations de femmes
 - 55 questionnaires envoyés
 - 34 reçus, pour un taux de réponse de 61 %
- Instituts et congrégations d'hommes
 - 24 questionnaires envoyés
 - 14 reçus, pour un taux de réponse de 58 %
- Autres traditions religieuses
 - 32 questionnaires envoyés
 - 2 reçus, pour un taux de réponse de 6 %

Question 1

Est-ce que la création d'un comité des archives au sein du nouveau Conseil du patrimoine religieux du Québec vous apparaît comme un moyen significatif pour soutenir vos institutions dans leurs démarches?

15 commentaires, dont:

- Oui, il s'agit d'un appui avantageux, très utile à long terme.
- Oui, cela nous donnera plus de crédibilité auprès de nos employeurs.
- Oui, il est temps que les archives soient incluses dans le patrimoine religieux et qu'elles soient mieux représentées au CPRQ.
- Oui... pour autant que le comité reflète les préoccupations réelles du milieu.
- Oui, car nous aurons des gens qui défendront nos intérêts.

Question 2.4

- Est-ce que le but ci-dessous correspond à ce que vous attendez d'un comité des archives au sein du Conseil du patrimoine religieux?
 - Offrir une contribution financière à des projets d'aménagement d'espaces de traitement, de conservation et/ou de diffusion à l'intention des institutions et communautés religieuses.

Question 2.4 (Suite)

11 commentaires, dont:

- Oui, à condition que le comité s'abstienne de toute forme d'ingérence.
- Il est grand temps de s'occuper du sous-financement des organismes qui traitent, conservent et diffusent les archives religieuses.
- Nos archives sont foncièrement d'ordre privé, mais l'espace dédié à la diffusion semble intéressant.
- Oui, l'argent manque... et le coût des aménagements est onéreux.
- Peut-on savoir d'où viendrait cette contribution financière?
- Oui, car l'aménagement d'espaces est un problème quotidien.

Question 2.6

Y aurait-il d'autres objectifs à considérer?

Sept commentaires, dont:

- Former des bénévoles, des archivistes religieux.
- Sensibiliser la population à l'importance des archives religieuses.
- Numériser des archives religieuses.
- Prévoir des lieux de dépôt communs pour les archives des communautés qui sont en voie de fusionner ou de fermer leurs maisons.

Vers un programme de soutien aux archives religieuses

De cette consultation, les constats suivants ressortent :

- La nécessité d'un comité axé spécifiquement sur la question des archives au sein du Conseil du patrimoine religieux du Québec.
- Les objectifs du comité obtiennent l'adhésion du milieu des archives religieuses.
- Le milieu souhaite que le comité aborde la question des solutions à long terme des archives religieuses.
- Le milieu entérine les besoins de soutien financier tout en soulignant la nécessité de respecter le caractère privé de ses archives.

Vers un programme de soutien aux archives religieuses

Pour répondre aux besoins du milieu, le comité élaborera :

- Un programme complet de soutien aux archives religieuses axé sur :
 - Le traitement et la mise en valeur des archives ;
 - La restauration et la préservation ;
 - La formation et le perfectionnement ;
 - Les infrastructures ;
 - Les autres projets concourant à l'atteinte des objectifs.

Vers un programme de soutien aux archives religieuses

Ce programme est légitimé par :

- □ La consultation elle-même.
- Les recommandations énoncées dans le rapport de la Commission de la culture (2007) intitulé *Croire au patrimoine religieux du Québec :*
 - La Commission recommande qu'une partie des subventions versées par le nouveau Conseil du patrimoine religieux soit réservée, entre autres, à la mise en valeur, à la diffusion et à l'accessibilité des archives religieuses.

Conclusion

- Une approche par des gens du milieu.
- Une démarche progressive.
- Une consultation dont le taux de réponse fut significatif.
- Les attentes sont grandes et il faudra rationaliser les interventions.
- L'autonomie de gestion de ce patrimoine privé fait l'objet d'une inquiétude constante.
- Une action qui se veut une réponse aux attentes du milieu pour atteindre des objectifs à court, moyen et long terme.

Merci!

